

AVIS & RAPPORT

A la reconquête de l'élevage régional, un patrimoine essentiel pourtant fragilisé

Commission Agriculture, viticulture et sylviculture

Contexte & enjeux

L'élevage et les filières qui s'y agrègent constitue un secteur fondamental de l'économie et de l'histoire de la France et de notre région. Son rôle central dans la société a récemment été remis en lumière une première fois durant la crise Covid, où l'enjeu de souveraineté alimentaire a pris une place importante dans les débats, puis une seconde lors des manifestations des agriculteurs et leur fort retentissement médiatique début 2024, en lien notamment avec les accords de libre-échange, l'importation de produits étrangers moins qualitatifs et le cumul de normes européennes et nationales pesant sur le monde agricole. Cela fait suite à des mouvements sociaux importants en agriculture sur ces dix dernières années, avec au cœur la problématique du revenu des agriculteurs, plus encore en élevage. Les causes en seraient nombreuses : réglementations, accords de libre-échange, pression des grandes et moyennes surfaces, investissements lourds...

L'élevage est en perte de vitesse, dû aux contraintes liées à la pénibilité et à la rémunération, ce qui interroge l'écosystème du monde agricole et des industries agro-alimentaires. Le renouvellement des générations s'en trouve perturbé, les jeunes aspirant pour beaucoup à un autre rythme de vie. Ils s'orientent moins vers l'élevage que dans les autres filières agricoles : le nombre de fermes en polyculture-élevage recule de 35% entre 2010 et

2020 et la moitié des exploitants ont plus de 55 ans. Les départements les plus ruraux continuent à perdre des habitants, la méconnaissance des métiers de l'agriculture s'accroît et le lien entre la production agricole de nos territoires et notre alimentation n'est plus forcément une évidence pour tous, plus encore en milieu citadin.

Concernant l'alimentation, les objectifs énoncés par les lois EGALIM ne sont pas suffisamment respectés, ils sont atteints seulement 10% des cantines françaises. Le bilan carbone de l'alimentation carnée et principalement bovine est de plus en plus sur le devant de l'actualité. D'autres problématiques viennent percuter le monde de l'élevage, comme l'impact des sécheresses des dernières années sur les stocks fourragers, les épidémies touchant les troupeaux, comme la fièvre catarrhale ovine (FCO) ces derniers mois ou la baisse du nombre de vétérinaires en zones rurales.

Le CESER a pour ambition d'apporter une plus-value aux débats sur l'agriculture, cette dernière polarisant de nombreux enjeux : adaptation au changement climatique, protection des paysages et de la biodiversité, productions d'énergies renouvelables, captage et stockage de carbone, nouvelles attentes sociétale (alimentation, bien-être animal)... En Juillet 2024, le CESER a été officiellement saisi par le Conseil régional pour travailler sur la question de l'élevage.

Préconisations et recommandations

AVIS & RAPPORT

A la reconquête de l'élevage régional, un patrimoine essentiel pourtant fragilisé

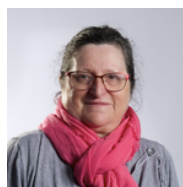
Le CESER réaffirme que l'élevage doit demeurer un pilier de l'activité agricole régionale, tant pour son rôle économique que pour sa contribution à l'aménagement du territoire, à l'environnement et à la cohésion sociale, en cohérence avec la demande alimentaire nationale (la demande énergétique étant un sujet complémentaire même s'il est toutefois primordial pour la souveraineté nationale et la garantie d'un revenu pour l'agriculteur). Cette approche doit guider le Conseil régional dans son soutien pour le développement ou le renforcement de filières adaptées, viables économiquement et résilientes face aux aléas climatiques et de marché. Le CESER souligne l'importance d'un accompagnement stratégique des transitions, qui combine à la fois l'anticipation économique, la planification territoriale et la sécurisation des débouchés.

Dans cette perspective, le CESER :

- Préconise le déploiement de systèmes de caution solidaire à destination des candidats à l'installation, notamment les "Non Issus du Milieu Agricole", pouvant se heurter à la difficulté d'obtenir un prêt ;
- Préconise que les installations ou les investissements en faveur des projets de filières en forte demande (volailles, porcins...) bénéficient d'un soutien financier majoré ;
- Demande que soient prévus des mécanismes de rattrapage ou d'entrée différée dans le Programme Ambition Eleveurs ;
- Considère que le développement de la méthanisation doit être encadré pour préserver les équilibres agricoles, et que les projets fondés sur les effluents d'élevage et portés de manière coopérative doivent être priorités
- Propose des contractualisations territoriales entre les éleveurs et les céréaliers pour améliorer la résilience des agricultures régionales
- Souhaite que le Conseil régional pérennise le dispositif d'accompagnement des CUMA et encourage un maillage territorial en outillages partagés
- Demande au Conseil régional de renforcer la valorisation des formations agricoles et des métiers associés, en lien avec les campagnes de communication portées par les partenaires de l'emploi agricole.



Philippe CLEMENT
Président
de la Commission



Nadine LOUPMON
Vice-Présidente
de la Commission



Isabelle CORNETTE
Rapporteuse
de la Commission